

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la MRC Robert-Cliche, tenue dans la salle du Poète-William-Chapman de l'édifice du Sénateur-Bolduc, au 111-A, 107<sup>e</sup> Rue à Beauceville, le mercredi 15 janvier 2020, à 19 heures 00.

Étaient présents : Mrs. François Veilleux, maire de Beauceville;  
Jean-Roch Veilleux, préfet suppléant et maire de Saint-Alfred;  
Denis Lehoux, maire suppléant de Saint-Séverin;  
Pierre Gilbert, maire de Saint-Joseph-de-Beauce;  
Mario Groleau, maire de Tring-Jonction;  
Martin Nadeau, maire de Saint-Frédéric;  
Jeannot Roy, maire de Saint-Joseph-des-Érables;  
Mmes. Ghislaine Doyon, mairesse de Saint-Jules;  
Denise Roy, mairesse de Saint-Odilon-de-Cranbourne;

Était absent : M. Jean-Paul Cloutier, maire de Saint-Séverin

Formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, préfet et maire de Saint-Victor.

Étaient aussi présents : Jacques Bussièrès, directeur général et secrétaire-trésorier.

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Jonathan V. Bolduc constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19 heures.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6740-20 SUR PROPOSITION de monsieur Martin Nadeau, il est résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour qui suit :

### ORDRE DU JOUR

1.	<b>Ouverture de l'assemblée</b>
2.	<b>Adoption de l'ordre du jour</b>
3.	<b>Adoption du procès-verbal du conseil de la MRC Robert-Cliche</b> 3.1 Séance régulière du 18 décembre 2019
4.	<b>Administration et finances</b> 4.1 Liste des comptes à payer 4.2 Adoption du Plan d'action 2020 – CLD 4.3 Entente CALQ – FARR 4.4 Entente sectorielle de dév. en mat. d'égalité entre les hommes et les femmes
5.	<b>Développement économique et social</b> 5.1 Lettre d'appui – Prévention des sinistres du MSP de Beauceville 5.2 Projet de Loi 48 – Fiscalité agricole 5.3 Piste cyclable – Phase II – modification 5.4 COBARIC – Rivière des Fermes – Rivière Chaudière 5.5 COBARIC – Plan concerté d'évaluation des milieux humides (FCM)
6.	<b>Période de questions</b>
7.	<b>Levée de la séance</b>

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MRC ROBERT-CLICHE**

**3.1 Séance régulière du 18 décembre 2020**

6741-20 SUR PROPOSITION de madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2019 soit adopté, tel que présenté.

**4. ADMINISTRATION ET FINANCES**

**4.1 Liste des comptes à payer**

6742-20 SUR PROPOSITION de monsieur Pierre Gilbert, il est résolu à l'unanimité que la liste des comptes (comme si au long reproduit) soit adoptée et que le directeur général soit mandaté pour effectuer le paiement :

Liste des comptes au 15 janvier 2020 : 741 777.32 \$

**4.2 Adoption du Plan d'action 2020 – CLD**

6743-20 SUR PROPOSITION de Pierre Gilbert, il est résolu à l'unanimité que le Plan d'action pour l'année 2020 du CLD soit adopté tel que présenté.

**5. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

**5.1 Lettre d'appui – Prévention des sinistres du MSP de Beauceville**

ATTENDU QUE le MSP demande l'appui de la MRC Robert-Cliche concernant la demande de Ville de Beauceville auprès du CSP de l'automne 2018;

ATTENDU QUE le MSP a mandaté l'Université Laval qui elle-même a mandaté le COBARIC;

ATTENDU QUE le COBARIC et le MSP souhaiteraient obtenir une résolution de la part de la MRC afin d'appuyer la demande de Ville de Beauceville;

6744-20 SUR PROPOSITION de monsieur Jean-Roch Veilleux, il est résolu à l'unanimité d'appuyer la demande de Ville de Beauceville auprès du MSP et de leur faire parvenir une résolution en ce sens ainsi qu'au COBARIC.

**5.2 Projet de Loi 48 – Fiscalité agricole**

ATTENDU QUE le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n° 48, Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles;

ATTENDU QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

ATTENDU QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

ATTENDU QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

ATTENDU QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

ATTENDU QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

ATTENDU QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

*JVB*

ATTENDU QUE le projet de Loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

ATTENDU QUE ce projet de Loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

6745-20

SUR PROPOSITION de madame Ghislaine Doyon, il est résolu à l'unanimité que la MRC Robert-Cliche :

- Exprime son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle;
- Demande au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;
- De transmettre une copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale, au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M<sup>me</sup> Andrée Laforest, à la ministre régional(e), Mme Marie-Ève Proulx, à M. Luc Provençal, député, ainsi qu'à la FQM et l'UMQ.

### 5.3 Piste cyclable – Phase II – Modification

ATTENDU QUE la MRC Robert-Cliche a demandé et obtenu un montant de 400 000 \$ de subvention au FARR pour la réalisation de la phase II de la piste cyclable;

ATTENDU QUE, malgré que le FARR accepte de subventionner les projets jusqu'à 80%, la MRC avait signé un protocole d'entente pour un montant de 400 000 \$ pour un maximum de 18 % des dépenses;

ATTENDU QUE certains travaux prévus à la phase II n'ont pas été réalisés ce qui abaisse la subvention à 277 000 \$;

6746-20

SUR PROPOSITION de monsieur Mario Groleau, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la MRC Robert-Cliche :

- Autorise la demande de modification au protocole FARR avec le MAMH pour hausser le pourcentage de contribution de 18 % à 40%;
- Autorise le préfet et le directeur général de la MRC Robert-Cliche à signer tout document relatif à cette demande.

### 5.4 COBARIC – rivière des fermes

ATTENDU QUE le COBARIC désire présenter une demande de financement à FCM pour effectuer un inventaire et une caractérisation des fossés du bassin versant de la rivière des Fermes ;

ATTENDU QUE le programme exige une contribution du milieu en nature;

6747-20

SUR PROPOSITION de monsieur François Veilleux, il est résolu à la majorité (8 pour, 2 contre) que la MRC Robert-Cliche s'engage pour une contribution ne dépassant pas 5000\$

JUB  


en biens et services au projet.

Messieurs Mario Groleau et Martin Nadeau inscrivent leur dissidence.

#### 5.5 COBARIC – Plan concerté d'évaluation des milieux humides

ATTENDU QUE le COBARIC a présenté une demande de financement à la FCM en octobre 2018 pour participer au processus d'élaboration, d'une analyse coûts-bénéfices des milieux humides de la rivière Chaudière ;

ATTENDU QUE le COBARIC demandait aux MRC une contribution en nature de 3000 \$ et de 2500 \$ en espèce;

ATTENDU QUE les MRC avaient accepté de contribuer en nature pour 3000 \$, mais refusé celle de 2500 \$ en espèce;

ATTENDU QUE le changement de position des MRC de Nouvelle-Beauce et Beauce-Sartigan au dossier;

6748-20 SUR PROPOSITION de monsieur François Veilleux, il est résolu à majorité que la MRC Robert-Cliche modifie la résolution 6479-18 et s'engage pour une contribution ne dépassant pas 2500 \$ en espèce au projet.

#### 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

(Aucune question)

#### 7. LEVÉE DE LA SÉANCE

6749-20 SUR PROPOSITION de monsieur Jean-Roch Veilleux, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.



Jonathan V. Bolduc  
Préfet



Jacques Bussièrès  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier